

Paul Poggi

Je rigole !

« Je rigole ! »... « Même pas peur ! »... ou « même pas mal ! » disent les enfants pour ne pas perdre la face. « Même pas peur ! » de l'autorité ou de la règle et de la mort elle-même ! L'acte agressif, violent, ou l'insulte et l'injure sont-ils ceux de la « jubilation » et qui provoquent suffisamment « d'ocytocine » si tant est qu'elle soit l'hormone de la jouissance libérée dans le jeu ? Puisqu'il semble se revendiquer du « jeu » ? De celui qui nous « prend », qui ne se délie que par l'ennui que l'entraîn avait lié disait Paul Valéry . « Je rigole ! » serait alors le prolongement dans un actuel tel qu'il nous est montré de la jouissance.

AU PRÉALABLE

Il me faut tout d'abord revenir sur ce titre qui, comme à mon habitude, est la parodie que j'associe à un événement. Ce « je rigole » c'est celui qu'à plusieurs reprises j'ai pu observer chez certains adolescents dans l'établissement médico-social dans lequel je travaillais. Ces derniers me lançaient ce « je rigole », ainsi qu'à d'autres professionnels, généralement lorsqu'il venait d'insulter copieusement l'un de leurs camarades ou après sans ce préalable lexical de l'insulte ils venaient de molester l'un des leurs.

JEU RIGOLE

Une « insulte » ou une « injure », c'est souvent du « cru » : c'est-à-dire un amalgame de la crudité et de la croyance du signifié, sans autre préalable ; ou bien c'est un coup qui est porté de manière amusée laissant percevoir une certaine « jubilation » et je dis bien jubilation procurée par cet acte. Quant à l'explication, une fois l'acte pointé par l'adulte, par le professionnel, il n'est justifié que par ce « je rigole ! ».

Louis Ferdinand Céline dans *Voyage au bout de la nuit* nous invite d'ailleurs à nous méfier des mots :

« Avec les mots on ne se méfie jamais suffisamment, ils ont l'air de rien les mots, pas l'air de dangers bien sûr, plutôt de petits vents, de petits sons de bou-

che, ni chauds, ni froids, et facilement repris dès qu'ils arrivent par l'oreille par l'énorme ennui gris mou du cerveau. On ne se méfie pas d'eux des mots et le malheur arrive. »

Ce « Je rigole ! » serait peut-être un de ces mots dont il faudrait nous méfier.

Il semblerait y avoir dans ce « *je rigole !* » quelque chose d'un « *c'est pas grave !* » qui irait jusqu'à un « *même pas peur !* » où le « *je* », s'entendrait presque comme le « *jeu* » qui s'écoulerait le long d'une ravine que l'on creuse artificiellement pour diriger l'eau... bref ce que l'on nomme en agriculture une « *rigole* ». Donc un « *je rigole !* » qui fonctionnerait comme un fluidifiant qui ferait passer la « pilule » de l'acte, ou plus justement qui l'irriguerait.

L'INSULTE ET L'INJURE

Si nous faisons un détour par l'*injure* ou l'*insulte*, qui est l'origine, le préalable, à cette justification : « *je rigole !* » qui est adressé au tiers. Elles sont tout d'abord à distinguer comme le propose Alain Didier-Weill (*Les trois temps de la loi, Seuil, 1995, p. 88*) :

« L'injure diffère radicalement de l'insulte car elle dit quelque chose de faux tandis que l'insulte nomme un réel que le sujet n'est pas en mesure de contester ».

L'insulte renvoie le sujet à un jugement portant sur ce qu'il est réellement, depuis toujours. C'est une affirmation :

« «Tu n'es que ce que tu es» l'insulte par la nomination de l'être renvoyé au premier surmoi ([pas un mot] « Tu es un grain de blé », tandis qu'en signifiant : «Tu n'es pas ce que tu es» l'injure renvoie au deuxième surmoi (la censure). » (Ibid.)

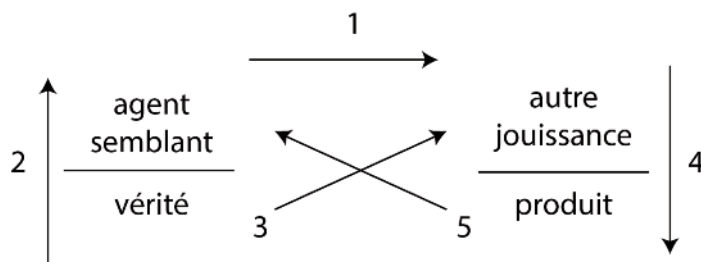
Mais dans les deux cas, le « juste » que pose l'injurieux, ou l'insulteur, jouisseur reste ce « *je rigole !* ». Il est le « *justificatoire* », un néologisme qui pourrait signifier l'agent du discours (le semblant) qui pose ce qui est juste. Pour le dire autrement, n'est-il pas ce qui fait émerger le signifiant et son rapport à l'agent, c'est-à-dire à la jouissance ? Alors que l'injure ou l'insulte pourrait s'inscrire dans un rapport du Savoir à la Vérité :

Comme le montre l'exemple de l'insulte qui enferme le sujet dans un seul signifiant (n'importe lequel) : « *Tu es... (ce que tu es)* » et parce qu'il n'appelle plus d'autres signifiants, aurait pour effet de « tu-er » le sujet. « *Je rigole !* » pourrait venir ouvrir ce qui avait été fermé :

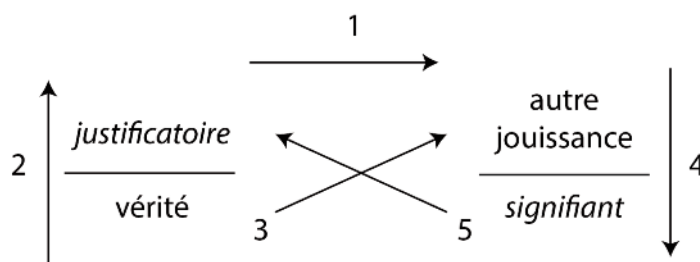
« L'insulte, c'est pas l'agressivité, l'insulte c'est tout autre chose, l'insulte c'est grandiose, c'est la base des rapports humains, n'est-ce pas... comme le disait Homère... Vous verrez que chacun prend son statut des insultes qu'il reçoit. » Lacan, Excursus, 1973.¹

1 ... et puis que l'insulte, si elle s'avère par l'ipsum être du dialogue le premier mot comme le dernier (conféromère), le jugement de même, jusqu'au « dernier », reste fantasme, et pour le dire, ne touche au réel qu'à perdre toute signification.

De tout cela il saura se faire une conduite. Il y en a plus d'une, même des tas, à convenir aux trois dit-mensions de l'impossible : telles qu'elles se déploient dans le sexe, dans le sens, et dans la signification. LACAN, *L'étourdit*, 1972.



L'impossible est à souligner dans cette structure et notamment l'impossible que le réel se réduise au semblant



Aucune flèche ne parvient à la vérité dont « dit » un certain rapport du sujet à la jouissance mais ne saurait en « dire » TOUT et se réduire à la jouissance du signifiant. Donc il se « mi-dit » d'où ce que dit LACAN de ne pas le chercher à 14 heures.

Le lien social est alors pour Lacan non pas une de ces formes mais la structure des 4 discours.

« Je rigole ! » viendrait alors affirmer la jouissance : « Je jouis ! »

JE JOUIS !

Nous reviendrons sur l'*actuel* qui ferait jouir mais pour l'instant une petite histoire.

Je discute avec une psychiatre dans une cour de récréation d'un établissement spécialisé pour adolescent. Lorsque soudain je vois un jeune garçon arriver derrière la collègue et lui frôler les cheveux de sa main. Il l'a « caressé »... ou peut-être lui toucha les cheveux, serait plus juste... Donc toucher en passant, sans s'arrêter. Sans vraiment de violence particulière il semble essayer de prendre contact de retenir quelque chose, d'attraper quelque chose au vol.

Le regard de la psychiatre et sa réaction sont les éléments qui me surprennent le plus ! Elle me jette en effet un regard surpris et interrogateur j'ai l'impression qu'elle me dit « Qu'attends-tu que je fasse ? ». Pourtant rien ne me semble si grave dans ce geste.

Il est peut-être décalé, il semble inapproprié sur le plan social et des convenances... Mais c'est davantage sur l'obligation de réaction qu'elle semble se mettre en devoir d'avoir auprès de moi.

Elle se met donc en colère, me semble-t-il, car cette colère ne me semble pas obligée, mais nécessaire à mon égard... ?

Elle : « Non mais ça va pas ! »

Lui : « *Ils sont doux vos cheveux madame !* »

Elle : « *Mais ça va pas répète-t-elle !* »

Lui : « *Oh mais je rigole !... C'est vrai ils sont doux !* » Ça y est le mot est lâché !

Elle : « *Si tu crois que c'est comme ça que tu vas retourner au collège !* »

Il lui sourit et s'en va.

Voilà qui est bien décalé me dis-je une fois de plus... Mais en effet, qu'est-ce que « ça », le collègue, vient faire là ? Le problème c'est que ce jeune garçon est connu dans l'établissement pour son tempérament violent et agressif. Il demande à retourner au collège depuis quelque temps et il sait très bien que si l'avis est donné par un psychologue, c'est le psychiatre qui propose et qui décide. J'en viens à me demander si quelque chose ne m'est pas adressé mais de quel ordre ? Irvin Goffman évoque quelque chose de cet ordre dans son « face work », cette ritualisation des rapports sociaux qui pousse à « ne pas » perdre la « face ». Ce visage, cette figure que l'on veut conserver face au regard de l'autre. C'est probablement cela qui est adressé.

Quoi qu'il en soit, ce jeune garçon répond de son geste par ce « *je rigole* » comme je le proposais précédemment il est l'argument « *justificatoire* ». Face à la réduction de l'acte peut-être porté par une recherche de jouissance, ici de jubilation, il vient faire émerger le signifiant comme je l'ai déjà posé dans son rapport à la jouissance.

La « *rigole* » lui permet de circuler et de conserver un « semblant » d'actualité. Pourrait-on y faire un parallèle avec l'impudent qui jouit et veut poursuivre sa jouissance ?

« *Je rigole !* »... « *Même pas peur !* »... ou « *même pas mal !* » disent les enfants pour ne pas perdre la face. « *Même pas peur !* » de l'autorité ou de la règle et de la mort elle-même ! L'acte agressif, violent, ou l'insulte et l'injure sont-ils ceux de la « *jubilation* » et qui provoquent suffisamment « *d'ocytocine* » si tant est qu'elle soit l'hormone de la jouissance libérée dans le jeu ? Puisqu'il semble se revendiquer du « jeu » ? De celui qui nous « prend », qui ne se délie que par l'ennui que l'entraîn avait lié disait Paul Valéry². « *Je rigole !* » serait alors le prolongement dans un actuel tel qu'il nous est montré de la jouissance.

Nous pourrions alors nous interroger sur un « *je rigole !* » qui peut finalement s'entendre comme un « *je jouis !* »... même si c'est « encore un peu ! »

JE JOUIS ENCORE !

Face à cette élucubration je préciserais maintenant que je pose cette (ou ces) jouissance (s) dans l'actuel du côté de la phénoménologie husserlienne. Cette phénoménologie dans laquelle l'actuel est reliée à l'acte.

L'acte ainsi posé dans la phénoménologie husserlienne n'est en effet pas à rattacher à l'idée d'action ou d'activité mais davantage à l'idée d'*actuel* ; c'est en l'occurrence de cette idée dont se revendique en premier lieu Edmund Husserl :

« Quand il n'est rien ajouté et qu'on parle purement et simplement d'acte, il faut entendre exclusivement les actes proprement dits, les actes si

² « Le jeu c'est : l'ennui peut délier ce que l'entraîn avait lié. » VALÉRY Paul (1871-1945), *Tel quel* T.2 (1943), idées, p.19.

3 HUSSERL Edmund (1913), *Idées directrices pour une phénoménologie*, Editions Gallimard, 1985 : Paris, p.285-286.

l'on peut dire actuels, opérés³ ».

C'est donc sous la forme d'une présentification, que l'acte est posé par Husserl ; ce que Hegel avait abordé sous l'angle d'un *maintenant tel qu'il nous est montré*.

Ce qui apporte ainsi à mon propos, — si nous prenons le parti de la phénoménologie husserlienne, — que l'actuel est davantage lié à l'acte, que l'acte ne l'est pas à l'action. Bien que tout au long de l'écriture husserlienne ce rapport de l'acte à l'actuel où l'action restera évolutive.

Si « *Je rigole !* », pourrait être une « actualité » de la jouissance dans un rapport du désir au langage ! Alors vient à être introduit l'autre.

Pour reprendre le titre d'un autre exposé, ce n'est pas « *jouissance et impudence* » ici mais plutôt « *jouissance de l'impudent !* »... et je rajouterais pour l'autre.

Si finalement ce « *je rigole !* » est en fait un « *je jouis !* » de l'impudent qui a l'aide de cet argument justificatoire cherche à maintenir cette jouissance « *laisse-moi encore jouir !* » le tiers est pris à partie de ce « *Je jouis encore !* » qui deviendrait « *je jouis en corps !* »... et rajoutons «... *dans le langage* ».

En effet, est-ce qu'il en va du tiers d'autoriser à jouir... ou pas ? Ou bien:

??? où est l'appel de note
4 Jacques Lacan, Séminaire, XX, *Encore*, séance des 13/03/1973 et 20/03/1973.

«Jouir a cette propriété fondamentale que c'est en somme le corps de l'un qui jouit d'une part du corps de l'Autre. Mais cette part jouit aussi cela agréé à l'Autre plus ou moins, mais c'est un fait qu'il ne peut pas y rester indifférent » (LACAN, *Encore*, 19/XII/1972, p. 33).

Enfin, si « *je rigole !* » me fait arriver à « *je jouis en corps !* » à un moment que je place durant l'adolescence. Mais n'est-ce vraiment qu'à ce moment-là ? Cela devrait être l'objet d'une autre réflexion.

Cette supposition : « *je jouis en corps !* », va impliquer l'utilisation d'une dernière relation pour évoquer la jouissance. J'aborderai ainsi une dernière notion qui m'est « chair » : le chiasme. Chiasme qui articulera : langage, corps, castration et... chair.

La castration finalement qui nous renvoie en premier lieu à la jouissance phallique est inscrite dans le langage et de ce fait va signaler plus qu'elle n'interdit... pour reprendre le philosophe Didier Moulinier (*La loi de la castration*, juin 2012).

La jouissance par l'exercice de la parole passe également par le corps. C'est pour cela que, pour l'instant je ne positionne ce « *je rigole !* » qu'à l'adolescence avant de chercher à l'étendre. Il me semble en effet plus simple et compréhensible que l'adolescent pense obtenir sa jouissance de l'Autre dans un rapport du désir au langage qui le traverse et pour cela montrer cette jouissance par ce que Lacan appelait « jouissance de l'idiot »⁴, c'est-à-dire l'acte masturbatoire :

« Diogène le cynique affichait, au point de le faire en public à la manière d'un acte démonstratoire, et non pas exhibitionniste, que la solution du problème du désir était, si je puis dire, à la portée de main de chacun, et il le démontrait brillamment en se masturbant »⁵.

5 Jacques Lacan, Séminaire VI, *Le désir et son interprétation*, séance du 10 juin 1959

De cette jonction entre la parole et le corps chez l'adolescent pour

signifier sa jouissance nous avons posé l'appel au corps de l'autre. Le corps est alors le visible pour Maurice MERLEAU-PONTY :

« dire que le corps est voyant, curieusement ce n'est pas dire autre chose que : il est visible » (MERLEAU-PONTY, mars 1961, p. 321).

Il annonce donc le corps à la vue d'autrui en cela il est visible quant à Lacan nous l'avons déjà abordé : *un corps cela se jouit* :

« Cela ne se jouit que de le corporiser de façon signifiante. Ce qui implique quelque chose d'autre que le partes extra partes⁶ de la substance étendue » (LACAN, Encore, 19/XII/1972, p. 33).

⁶ C'est à dire l'extériorité des parties, les parties extérieures les unes par rapport aux autres, à l'infini. Si vous prenez un petit bout de matière, si petit qu'il soit, vous pouvez le diviser encore, partes extra partes.

Merleau-Ponty pose une certaine complémentarité entre le corps et la chair.

« La chair est phénomène de miroir et le miroir est extension de mon rapport à mon corps » (MERLEAU-PONTY, mars 1961, p. 303).

La chair c'est l'invisible et c'est une question ; mais elle est d'abord un phénomène ! Si c'est à partir du corps visible que l'on recouvre la chair.

« C'est par la chair du monde qu'on peut en fin de compte comprendre le corps propre – La chaire du monde, c'est de l'Être-vu, i.e. [c'est-à-dire] c'est un Être qui est éminemment percipi [perçu], et c'est par elle qu'on peut comprendre le percipere [percevoir] : ce perçu qu'on appelle mon corps s'appliquant au reste du perçu i.e. [c'est-à-dire] se traitant lui-même comme un perçu par soi et donc comme un percevant, tout cela n'est possible en fin de compte et ne veut dire quelque chose que parce qu'il y a l'Être, non pas l'Être en soi, identique à soi, dans la nuit, mais l'Être qui contient aussi sa négation, son percipi ». (MERLEAU-PONTY, 1961, p.299).

« L'Être c'est le « lieu » où les « modes de conscience » s'inscrivent comme des structurations de l'Être (une manière de se penser dans une société est impliquée dans sa structure sociale), et où les structurations de l'être sont des modes de conscience ». (MERLEAU-PONTY, 1961, p. 302).

Or il semble aussi que la vision n'arrive pas à tomber dans la parole. C'est-à-dire dans la réversibilité pour laquelle la parole chercherait à décrire quelque chose de l'invisible du malaise. C'est ainsi dans un *actuel* que quelque chose semble chercher à s'*inscrire* plutôt que dans un *virtuel* que l'on chercherait à *décrire*.

La pensée ne se fait pas parole opérante sous l'effet du regard. En revanche, la description n'est pas absente mais semble *incarnée* de manière paradoxale parce que face à l'actuel, « *Je rigole !* ». Il semble que cette réversibilité s'opère. La vision tombe dans la parole, et la parole s'inscrit dans le visible qu'elle cherche à décrire. Il y a alors ce mouvement entre le visible et l'invisible entre l'*ici-et-maintenant*, au sens où il est visible, et l'*Être de l'Étant* qui lui ne l'est pas.

Voilà alors la dernière variation que je suppose concernant la jouissance adolescente et que j'ai tenté d'articuler.

Il a déjà été évoqué les premières variations sur le thème de « *jouis sens* » et « *j'ouïs sens* ». Dans le cas des adolescents je vous ai proposé d'y intégrer le corps. Bien que de nouveau cette variation soit une jubilation une tentative excessive d'esthétiser la jouissance. Car si je pose la jubilation du

côté du plaisir comme une jouissance, la *Jouissance*, elle, n'est pas la jubilation.

- *J'ouïs sans comprendre.*
- *Jouis sens comprendre.*
- *J'ouïs sens corps prendre.*
- *Jouis sens corps prendre.*

Mon dernier exemple c'est celui de Max ! En errance scolaire depuis un an, il se découvre une passion pour les « maths » aux dires de l'équipe éducative. Lorsque je lui demande, lorsque je lui pose la question, il m'explique en effet ce qui l'attire actuellement dans les maths : « *j'aime bien les fractions !* »... en effet « *l'effraction* » qu'il est en train de commettre dans l'intimité des autres et qui se répercutera plus tard dans son accueil. Elle contribue, pour l'instant, à une jouissance totale ; la sienne d'une part, de la dire au professionnel et ce dernier d'autre part de l'entendre.

Une jouissance totale... mais éphémère puisqu'elle n'est pour l'instant pas incarnée et descriptive... Mais là, c'est moi qui rigole !

BIBLIOGRAPHIE

- CELINE L. F., *Voyage au bout de la nuit*, Gallimard, 1972, Paris.
DIDIER-WEILL A., *Les trois temps de la loi*, Seuil, 1995, Paris.
HUSSLER E. (1913), *Idées directrices pour une phénoménologie*, Gallimard, 1985 : Paris.
LACAN J. (1959), *Le Séminaire Livre VI – Le désir et son interprétation*, Seuil, 2013 : Paris.
LACAN (1972), *L'étourdit*, *In autre écrits*, Seuil, 2001 : Paris.
LACAN J (1973), *Le Séminaire Livre XX – Encore*, Seuil, 1999 : Paris.
LACAN (1973), *Excursus In Lacan in Italia*, La Salamandra, 1978 : Milan.
MERLEAU-PONTY Maurice, *Le visible et l'invisible*, Gallimard, 1979 : Paris.
VALERY P. (1943), *Tel quel T.2*, Gallimard, 1971 : Paris.